



PARTI SOCIALISTE NEUCHATELOIS

Avenue de la Gare 3 - 2000 Neuchâtel

Tél.: 032/721.11.80

e-mail: secretariat@psn.ch

site web: <http://www.psn.ch>

Département de l'Economie
Service de l'inspection et de la
Santé au travail
Rue du Tombet 24

2034 Peseux

Neuchâtel, le 20 mars 2008

Procédure de consultation

Projet de loi relatif au permis de conducteur de machines de travail

Monsieur le Directeur,

Nous vous remercions de nous avoir consulté sur le projet de loi mentionné sous rubrique et nous avons l'avantage de vous faire part, dans le délai imparti, de nos observations.

Le Parti socialiste est sans autre favorable à ce projet qui vise à rendre obligatoire l'obtention d'un permis de conduire pour machines de chantier. Le but de la présente loi étant d'améliorer la sécurité sur les chantiers et de ce fait de mieux protéger les travailleurs, nous ne pouvons qu'appuyer la volonté du Conseil d'Etat de légiférer sur cette question. La sécurité doit en effet être au cœur du travail sur tous les chantiers et toute mesure qui tend à l'améliorer doit être soutenue.

Nous vous remercions de la possibilité qui nous a été donnée de nous exprimer sur ce sujet et vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

Pour le Parti socialiste neuchâtelois